

## **Démarche (ouvrage de prélèvement d'eau)**

**Note importante :** En vertu de la réglementation provinciale, une installation septique doit être prévue pour toute construction principale non desservie par un réseau d'aqueduc.

### **Règlementation et documents exigés**

Toute demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement d'un ouvrage de captage des eaux souterraines desservant moins de vingt (20) personnes et dont la capacité est inférieure à soixante-quinze (75) m<sup>3</sup> par jour, ou pour l'approfondissement, la fracturation, le scellement et l'obturation doit comprendre les documents suivants :

1. **Un plan d'implantation de l'installation de prélèvement des eaux** existant ou projeté, préparé par un professionnel approprié, indiquant quelle sera la localisation précise du système par rapport aux lignes de terrain et à tout aménagement ou toute implantation (installation septique, ligne naturelle des hautes d'eaux d'un cours d'eau ou d'un lac, les limites d'une zone à risque d'inondation 0-20 ans et 0-100 ans, pleine inondable, parcelle en culture, puits ou source servant à l'alimentation en eau, résidence ou conduite souterraine de drainage de sol, haut d'un talus, limite de propriété, délimitation des rayons de protection conformes aux règlements applicables) sur et dans le lot ou sur et dans un lot voisin et à moins de trente (30) mètres de l'installation de prélèvement, une fois le système implanté ou modifié;
2. **Un rapport préparé par un professionnel** approprié, indiquant le nombre de personnes desservie ou le volume d'eau prélevé par jour pour l'installation de prélèvement, le type d'installation proposé et le plan à l'échelle de l'installation de prélèvement des eaux existant ou projeté, selon le cas, et le cas échéant, de la modification projetée;
3. **Une copie de la licence de l'entrepreneur** en construction délivrée par la Régie du bâtiment du Québec;
4. **Une preuve** que le professionnel retenu par le requérant est mandaté pour assurer les travaux suivants :
  - 4.1. La conception de l'installation de prélèvement des eaux,
  - 4.2. La surveillance des travaux de construction,
  - 4.3. Dans les 30 jours suivant la fin des travaux, la production d'un rapport de forage contenant les renseignements énumérés à l'annexe I et attestant que les travaux sont conformes aux normes prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2 r.35.2). Il doit indiquer que l'installation de prélèvement a été nettoyée et désinfectée avant sa mise en opération.

De plus, dans le cas où l'installation de prélèvement des eaux a été construite de façon différente que prévue, le professionnel retenu doit fournir un "**plan tel que construit**" et attester que la modification est conforme au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

#### **Résumé des documents exigés**

Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour un ouvrage de prélèvement d'eau	
Plan d'implantation de l'installation de prélèvement des eaux préparé par un professionnel	
Rapport technique préparé par un professionnel	
Copie de la licence RBQ de l'entrepreneur	
Preuve du mandat de la réalisation de travaux	

Tarif du certificat : 75,00\$

(Version : 12-12-2022)



MUNICIPALITÉ DE  
**Notre-Dame-de-la-Merci**

1900 MONTÉE DE LA RÉSERVE  
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI  
J0T 2A0

Téléphone: (819) 424-2113  
Télécopieur: (819) 424-7347  
Www.mun-ndm.ca

Date :

Type de permis: Installation de prélèvement des eaux

**A - Identification**

**Propriétaire**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

**Demandeur**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

**B - Emplacement des travaux projetés**

Adresse: \_\_\_\_\_

Nombre de logements: \_\_\_\_\_

Nombre d'étages: \_\_\_\_\_

Superficie lot: \_\_\_\_\_

Cadastre no : \_\_\_\_\_

Présence d'eau (milieu humide, ruisseau, rivière, lac, etc.) sur ou à proximité du site à l'étude?  Oui  Non

**Entrepreneur**

**Responsable du suivi des travaux**

**C – Travaux**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Télec.: \_\_\_\_\_

No RBQ: \_\_\_\_\_

No NEQ: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Date début des travaux projetés: \_\_\_\_\_

Date prévue fin des travaux: \_\_\_\_\_

Valeur des travaux pour statistique \_\_\_\_\_

Coût du permis : 75,00\$

<b>Concepteur principal des plans</b>		<b>Servitude</b>	
Nom:	<input type="text"/>	Servitude	<input type="checkbox"/>
Adresse:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Ville, province	<input type="text"/>		
Code postal:	<input type="text"/>	Télécopieur	<input type="text"/>
Téléphone:	<input type="text"/>		

**PRÉLÈVEMENT DES EAUX**

**Installation de prélèvement d'eau souterraine**

Capacité estimée:  l/jour

Destinée à la consommation humaine:

Nombre de personnes desservies:

**Zone inondable**

Aucune zone:  Zone inondable à récurrence 0-20 ans:  Zone inondable à récurrence 20-100 ans:

**Spécifications de construction de l'installation de prélèvement d'eau souterraine**

Type d'installation:

Tubage:

Diamètre intérieur:  cm Scellement étanche et durable (supervisé par un professionnel):

Longueur:  m Professionnel:

Profondeur:  m

Hauteur:  cm

**Autres spécifications**

Documents requis	Requis	Reçu	Date réception
CERTIFICAT D'IMPLANTATION	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
DESCRIPTION DES TRAVAUX, DEVIS, PLANS ET COUPES PAR UN PROFESSIONNEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
PREUVE DU MANDAT ATTRIBUÉ AU PROFESSIONNEL PAR LE REQUÉRANT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

**Signature du demandeur**

Signature du demandeur \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Aucun permis ne sera délivré avant l'obtention préalable de TOUS les documents et renseignements requis aux fins d'analyse de votre demande.